



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Association sans but lucratif
reconnue d'utilité publique

Membre du
Comité Olympique et Sportif
Luxembourgeois



Affiliée à
L'Union Cycliste Internationale



et à
L'Union Européenne de Cyclisme



Règlement COVID 19

Les Championnats Nationaux se déroulent sur le régime « Covid Check ». Pour chaque personne un test autodiagnostique réalisé sur place, et dont le résultat est négatif, est obligatoire.

Les personnes vaccinées, rétablies ou testées négatives sont dispensées de la réalisation sur place d'un test autodiagnostique.

Sont considérées testées négatives, les personnes qui peuvent présenter soit :

1) le résultat négatif d'un test **PCR** réalisé moins de **72 heures** avant le début de la compétition. Entrent en ligne de compte, les tests réalisés par un laboratoire d'analyses médicales luxembourgeois ou étranger, le document afférent devant être rédigé dans l'une des langues administratives du pays ou en anglais.

2) d'un **test antigénique rapide** SARS-CoV-2 réalisé notamment par un professionnel de la santé (p.ex. le kiné du club) moins de **48 heures** avant le début de la compétition **et** dont le résultat doit être certifié, via un modèle élaboré par la Direction de la Santé, par:

a) un médecin, un pharmacien, un aide-soignant, un infirmier, un infirmier en anesthésie et réanimation, un infirmier en pédiatrie, un infirmier psychiatrique, une sage-femme, un laborantin, un masseur-kinésithérapeute, un ostéopathe, autorisés à exercer leur profession au Luxembourg ou

b) un fonctionnaire ou un employé public désigné à cet effet par le Directeur de la Santé.

3) d'un **test autodiagnostique** réalisé moins de **48 heures** avant le début de la compétition, sur place, sous la surveillance d'un délégué de la fédération ou du club.

Pour les élèves et étudiants, le courrier électronique envoyé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse avec le résultat négatif d'un test réalisé à l'école est également accepté.

L'accès à la zone de l'événement est possible exclusivement via l'un des deux "Covid Check".

Les certificats doivent être présentés à l'un des deux "**Covid Check**" afin de pouvoir accéder à la zone de l'événement.

Si nécessaire, les **tests autodiagnostiques** peuvent être effectués dans l'un des deux "**Covid Check**".

La confirmation de participation ainsi que l'enlèvement des dossards doivent se faire par un représentant officiel du club pour l'ensemble de ses athlètes prenant le départ à une même épreuve.

Maison des Sports
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: +352 29 23 17
Fax: +352 29 23 18

www.fscl.lu

Email: info@fscl.lu

compte bancaire
Banque Raiffeisen
CCRALULL
LU17 0090 0000 4099 8007

